

Bulletin d'information		http://www.villages-dogons.org	Mars
N° 10	VILLAGES DOGONS		_____
6 allée des Primevères - 95360 Montmagny - Tél. : 01 39 83 24 28			2012

Pour la première fois depuis la création de l'association, nous n'avons pu nous rendre à Douentza en février. La sécurité s'est en effet beaucoup détériorée au Mali ces derniers mois.

Fin novembre 2011, deux géologues français ont été enlevés par AQMI à Hombori, situé à une heure de route de Douentza. A la même époque, trois touristes étrangers ont été enlevés et un touriste allemand tué, toujours par AQMI, à Tombouctou.

Depuis la mi-janvier, le MNLA, mouvement national de libération de l'Azawad, s'est lancé dans la lutte armée et des dizaines de militaires maliens ont été tués dans des affrontements. Des milliers de personnes ont fui les zones de combat et se sont réfugiées en Mauritanie, en Algérie, au Niger et au Burkina Faso. La situation politique est également très incertaine au moment où nous écrivons ces lignes.



Les microcrédits

Les actions de Villages Dogons ne se sont pas arrêtées pour autant. Moussa a rencontré les associations de femmes qui ont bénéficié d'un prêt les années passées. Toutes ont continué leurs remboursements. Le tableau suivant fait le point des

prêts et montre l'efficacité du travail de ces associations (sommés en francs CFA. 100 000 francs CFA = 150 euros environ)

Six nouveaux microcrédits ont été consentis en octobre et novembre derniers pour un montant total de 2 300 000 francs CFA (environ 3 500 euros). Cette somme a été intégralement collectée auprès des adhérents et sympathisants de notre association : 24 personnes ont prêté (ou donné) entre 30 et 600 euros pour une durée maximale de cinq ans. Chaque prêt a la caution de Villages Dogons qui s'engage à rembourser le prêteur même si l'association de femmes était défaillante.

Les jardins de Siba

A Siba, les jardins maraîchers ont pu être exploités pour la première fois pendant l'hivernage (saison des pluies de juin-juillet à septembre-octobre) grâce à la clôture que nous avons financée il y a un an et qui empêche chèvres, moutons et vaches de venir brouter les cultures. Les femmes ont planté du gombo et du sorgho qui ont ensuite été commercialisés. L'association dispose aujourd'hui de 120 000 francs CFA dans sa caisse (183 euros). Cette somme va bientôt encore augmenter avec la vente des oignons, tomates, piments, salades... qui ont été récoltés et vendus pendant la saison « fraîche » (de décembre à février-mars). Quand on sait que les 5 000 m² de la parcelle sont arrosés à la main matin et soir, on mesure le courage des femmes de Siba. Elles ont le projet de financer la construction et l'aménagement d'une salle d'accouchement dans le village. Même en travaillant comme elles travaillent, il leur faudra de nombreuses années avant de réunir l'argent nécessaire. Un soutien de notre association pourrait beaucoup raccourcir ce délai : nous en discuterons à notre prochaine AG.

Bénéficiaire	Date du prêt	Montant initial	Remboursement de février 2012	Montant restant à rembourser
Ass. des teinturières	2008 et 2009	400 000	130 000	50 000
Ass. femmes Koumbé-Bom	2009	100 000	15 000	45 000
Ass. femmes Guénébana	2009	100 000	30 000	20 000
Ass. Tinaré	2010	300 000	100 000	200 000
Ass. Ben Kan	2011	400 000	100 000	300 000



Le puits de Gamni

Le creusement du huitième puits financé par Villages Dogons a commencé en novembre dernier à Gamni. La profondeur atteinte plus de quatre mois après le début du chantier n'est que de dix mètres alors que l'eau est espérée vers les vingt mètres. La relative lenteur de l'avancement des travaux est due à deux raisons. La première est la dureté de la roche : il s'agit de silex qui oppose une farouche résistance aux forets du marteau-piqueur. La seconde est beaucoup plus grave : deux ouvriers de l'entreprise de Moussa ont été tués fin janvier au fond du puits par l'explosion prématurée de plusieurs pains de dynamite. L'enquête conduite par la gendarmerie de Douentza n'a pas révélé de négligences : il semble que l'accident soit dû à la chute d'un morceau de silex sur un détonateur qui a provoqué une étincelle et déclenché la mise à feu. Les travaux ont bien sûr été arrêtés pendant plusieurs semaines ; ils ont repris récemment et Moussa pense qu'ils pourront être terminés avant la prochaine saison des pluies.

Le puits de Ferro



La pompe de Ferro

A Ferro, les villageois ont enfin de l'eau !

Un puits à grand diamètre a été creusé jusqu'à 45 mètres de profondeur en 2010 sans atteindre la nappe phréatique. Un forage a été réalisé en mai 2011 à côté de ce puits. Sa profondeur atteint 110 mètres et ce n'est qu'à 90 mètres qu'une nappe d'eau a été traversée. Celle-ci était donc trop profonde pour permettre une jonction avec le puits voisin qui aurait alors servi de citerne. En revanche, l'eau du forage est potable et son débit, bien que faible (environ un mètre cube par heure) est suffisant pour alimenter le site en eau de consommation. L'achat et l'installation d'une pompe à pied en octobre 2011 a permis l'accès à l'eau aux villageois qui l'espéraient depuis bien longtemps. Ce projet aura coûté, en tout, la somme très importante de 40 000 euros.

26 500 euros ont été envoyés à Moussa depuis le début de ce dixième exercice comptable, le 1^{er} septembre 2011. 6 000 euros ont été dépensés pour la pompe de Ferro, 3 500 euros pour les six nouveaux microcrédits et le solde, soit 17 000 euros, est destiné au puits de Gamni dont le coût prévu est de 20 000 euros. Les prochaines brocantes de printemps, le renouvellement des cotisations, les dons et la subvention de la Ville de Montmagny devraient nous permettre de boucler notre budget et de financer notre réapprovisionnement en objets africains pour les manifestations de la rentrée. Nous n'avons pas l'intention, en effet, de cesser nos actions. Beaucoup d'ONG y sont contraintes car elles ne peuvent plus se rendre au Mali et n'ont pas de représentant sur place. Nous pouvons compter sur Moussa qui, depuis dix ans, est la cheville ouvrière de Villages Dogons à Douentza. Nous espérons que nous pourrions continuer à compter sur vous.

Bulletin d'adhésion

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

E-mail _____

Tarif normal : 15 Tarif couple : 20 Tarif réduit : 7.50 €
(pour les personnes dont les revenus sont également réduits)

Dons : en tant qu'association humanitaire nous pouvons établir un reçu ouvrant droit, pour les personnes physiques, à une réduction d'impôts.